



Procès-verbal de la réunion du comité du 17 mars 2025

Murgasse 21, 3292 Busswil

Bienvenue

La présidente, Antonietta Polimeno accueille les membres du comité et Erika Fassbind présents par conférence zoom à 18h30 et ouvre la séance :

Présences

Membres du comité: Antonietta Polimeno (Présidence), Erika Fassbind per Zoom, João Liberado, Jonas Sieber à partir d'env. 20:00 sur Zoom

Fonctionnaire: Jakob Niederhauser (Protocole)

Invités: Aucun

Excusés: Aucun

1. Protocole

Communiqué Le procès-verbal de la dernière réunion n'a donné lieu à aucune discussion et n'a pas été discuté.

Conclusion Le procès-verbal est approuvé.

2. Communiqué de la présidente

Communiqué	<p>Action civile et pénale contre PAS et Oiseaux d'agrément Suisse (deuxième association)</p> <p>Le 13 février 2025, le comité s'est réuni au complet par téléphone et s'est prononcé à l'unanimité par e-mail pour donner à l'avocat Manuel Bigler le mandat d'intenter une action civile et pénale contre PAS et Oiseaux d'agrément Suisse (deuxième association) et/ou de préparer cette action. L'action pénale est dirigée contre les présidents respectifs du PAS Urs Weiss et de la deuxième association Heinz Kripahle.</p>
Conclusion	Prise de connaissance

Communiqué **Demande de prise de mesures pour le Nom « Oiseaux d'agrément Suisse » et logo**

Antonietta Polimeno informe sur l'état des négociations avec l'avocat Manuel Bigler. Il s'agit du cas de droit à la marque du logo de la Mésange bleue et du nom « Oiseaux d'agrément Suisse » qui nous sont contestés par Petits animaux Suisse et une association nouvellement créée. La nouvelle association porte le même nom « Oiseaux d'agrément Suisse » et utilise la même orthographe et le même logo. Afin d'éviter toute confusion, nous appelons la nouvelle association « seconde association ». Afin de mettre fin à ces agissements, Mr Bigler a déposé une demande de mesures auprès du tribunal



compétent. Les deux parties ont un délai jusqu'au 26 mars 2025 pour prendre position. Ce délai peut être prolongé par le tribunal sur demande.

Conclusion	Prise de connaissance
Communiqué	<p>Commande de bagues par PAS</p> <p>Un membre d'Oiseaux d'agrément Suisse (première association) n'a pas commandé de bagues auprès de PAS, mais en a reçu, avec une facture jointe.</p>
Conclusion	Oiseaux d'agrément Suisse ne prend pas position sur cette affaire.
Communiqué	<p>Séance bagues uniques</p> <p>Le 15 mars 2025, la commission pour la bague unique s'est réunie à Gisikon. De légères adaptations ont été apportées au système de distribution des numéros de bague. Oiseaux d'agrément Suisse cède 500 numéros de bague à l'association EXOTIS, qui les utilise librement.</p> <p>Michael Rust informe la PAS qu'elle n'est pas autorisée à utiliser les numéros de bague du répertoire des numéros de bague uniques (0001 à 9999) pour la distribution de bagues.</p> <p>La distribution des bagues a lieu le 1er septembre qui précède l'année de la bague. (Par exemple, le 1er septembre 2025 pour l'année de bague 2026).</p> <p>Une convention révisée sera établie pour les points susmentionnés. Dès que la convention sera signée par toutes les associations, elle sera publiée sur le site Internet.</p>
Conclusion	Prise de connaissance

3. Homepage / Internet

Communiqué	<ul style="list-style-type: none"> - Les newsletters d'Oiseaux d'agrément Suisse sont trop cachées sur la page d'accueil. Les newsletters doivent apparaître de manière plus proéminente. - Les adresses électroniques doivent être réorganisées. Le « ö » doit disparaître de l'adresse et les principaux offices doivent obtenir une adresse valide. PAR EXEMPLE Präsidentin@ziervogel-schweiz.ch Finanzen@ziervogel-schweiz.ch webmaster@ziervogel-schweiz.ch - Toute communication concernant le site Internet doit être adressée à Leo Favaro : leo.favaro@vonet.ch
Conclusion	La procédure est approuvée à l'unanimité.



4. Association des juges d'élevage

Communiqué L'AG de l'association des juges d'élevage a eu lieu le 16 mars 2025.

Les nouveaux statuts constituaient le point principal de l'ordre du jour. Ils ont été clairement adoptés par 16 voix pour et une abstention.

Malheureusement, il n'y a pas eu de candidatures pour le cours d'écolier. L'association des juges d'élevage prévoit de faire de la publicité à ce sujet lors de la prochaine Swissbird.

Conclusion Prise de connaissance

5. SwissBird

Communiqué Les règlements d'exposition sont disponibles en français et en allemand. Ils doivent être rédigés et peuvent ensuite être mis en ligne sur le site Internet.

Conclusion La délibération des règlements a lieu lors de l'AD.

6. Exposition Mondiale COM

Communiqué Les champions du monde reçoivent, comme d'habitude, un diplôme correspondant lors de l'AD.

Conclusion Les diplômes sont fournis par João Liberado. Antonietta Polimeno se charge de l'invitation des champions du monde.

7. Attestation de compétences SKN

Communiqué Le cours de compétence d'Oiseaux d'agrément Suisse aura lieu le 6 septembre 2025. Le lieu sera communiqué ultérieurement.

Conclusion Prise de connaissance

8. Statistique des membres

Communiqué Antonietta envoie l'annuaire à Erika Fassbind et elles clarifient ensemble la marche à suivre.

Conclusion Les mutations de membres au sein de l'association sont transmises par les membres à Erika Fassbind par e-mail. Erika Fassbind procède à la mutation de la liste des membres, ce qui implique la mise à jour de toutes les adresses e-mail.

9. Réunion d'information

Communiqué La réunion d'information aura lieu le 20 septembre 2025. Le lieu et l'endroit restent à déterminer.

Conclusion Prise de connaissance



10. Assemblée des délégués 26 avril 2025 Linde Stettlen

Communiqué L'ordre du jour est statutaire ; le comité et les membres ne font aucune proposition.

Le déroulement de l'AD est discuté à l'aide du PP, des adaptations sont encore apportées si nécessaire.

Les documents suivants seront envoyés par courrier :

- Invitation
- Comptes annuels
- Budget
- Menu et inscription pour le déjeuner : A mettre en ligne sur le site internet.
- Rapport annuel de la présidente
- Rapport des réviseurs des comptes annuels
- Rapport annuel de la responsable des bagues
- Rapport annuel du matériel
- Rapport annuel des juges d'élevage

Conclusion	L'envoi et la mise en ligne doivent être effectués avant le 28 mars 2025.
------------	---

11. Divers

Communiqué Antonietta Polimeno représentera Oiseaux d'agrément Suisse à l'AD de l'ARAO du 22. Mars 2025.

Conclusion	Prise de connaissance
------------	-----------------------

Fin de l'assemblée 20h 50

Schüpfen, Buswil, 8. Avril 2025

La Présidente :

Le rédacteur du procès-verbal :

Antonietta Polimeno

Jakob Niederhauser